

Dossier PA 076 123 15 R 000 1 arrêté accordant un permis d'aménager en date du 12.06.16 suite au dépôt du 12.02.15, et ses modificatifs

CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS DESSERVANT UN LOT

En application des dispositions de l'article R.431-22 du code de l'urbanisme

Certificat prévu à l'article R.442.18 du Code de l'Urbanisme

CERTIFICAT INDIQUANT LA SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE CONSTRUCTIBLE SUR UN LOT

En application des dispositions de l'article R.431-22

Attestation prévue à l'article R.442-11 du Code de l'Urbanisme

ALTITUDE LOTISSEMENT, Société ayant son siège social Route de Neufchâtel, 509 Contre Allée – 76230 ISNEAUVILLE, n° de SIRET 509 671 012 000 37 représentée par Monsieur Vincent LEGRIX, directeur technique, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes.

Le lotisseur atteste sous sa responsabilité, qu'en application des dispositions des articles R.442-13 à R. 442-18 du Code de l'Urbanisme, les équipements desservant le lot ci-après désigné sont achevés.

Lotissement : Le Domaine du Green Park
Arrêté n° PA 076 123 15 R 000 1 du 12.06.16

Lot numéro : 25

Cadastre : D 458 – 459 - 460

Superficie du lot : 485 m² (sous réserve de l'attestation de bornage)

La surface de plancher maximale attribuée sur le lot 25 est de 150 m²

A Isneauville, le 10 août 2016

Vincent Legrix

Directeur technique

ALTITUDE LOTISSEMENT
Route de Neufchâtel
509 Contre Allée
76230 Isneauville
02 76 510 520
RCS 509 671 012